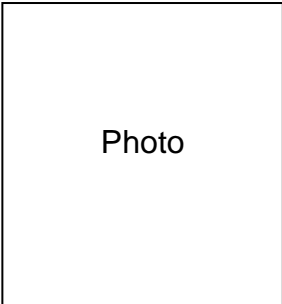




Groupe MARQUETTE
Pont à mousson
<http://sgdf-pontamousson.fr/>

Bulletin d'adhésion Farfadets Saison 2017/2018



Coordonnées du jeune : N° d'adhérent : _____
Numéro interne SGdF – ne pas remplir

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : ___ / ___ / _____ Lieu de naissance : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____

J'inscris mon enfant en tant que : **Farfadet** (né en 2010 ou 2011)

⇒ **A l'inscription de mon enfant chez les Farfadets, je m'engage à m'investir aux réunions, aux côtés d'un chef/cheftaine et comme le veut la pédagogie Scoute pour l'épauler dans sa mission.**

Coordonnées des parents :

Mère Père Responsable légal
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse (si différente) : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Téléphone fixe : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Tél. portable : ___ / ___ / ___ / ___ / ___
E-mail perso : _____@_____
Profession : _____

Mère Père Responsable légal
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse (si différente) : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Téléphone fixe : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Tél. portable : ___ / ___ / ___ / ___ / ___
E-mail perso : _____@_____
Profession : _____

Coordonnées qui seront retenues en priorité par le groupe pour communiquer avec vous :
E-mail : Mère Père Jeune **Tél port :** Mère Père Jeune

Régime d'allocation : CAF M.S.A Autre :
N° d'adhérent : (obligatoire même si pas d'allocation)

Quotient familial (des impôts 2017 sur les revenus 2016):
(se calcule avec le revenu fiscal de référence et le nombre de parts fiscales : QF=Revenu Fiscal/Nbe de parts)
 <9600€ de 9601 à 16800€ de 16801 à 26400€ >26401€
 Je ne souhaite pas donner cette information (je paierai la cotisation correspondant au QF le plus élevé)

Je règle par :
 Chèque Espèces Chèques vacances (ne donne pas droit à l'émission d'un reçu fiscal)

Groupe MARQUETTE
Pont à mousson

Familles : autres membres de la famille adhérentes dans le mouvement

Nom Prénom :

Mesures sanitaires et médicales :

J'autorise le responsable à prendre, le cas échéant, toutes mesures médicochirurgicales rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant pendant les activités sous la responsabilité des Scouts et Guides de France (tout sera mis en œuvre pour que je sois informé immédiatement en cas d'accident).

Droit à l'image :

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, j'autorise l'association à fixer, reproduire, représenter et communiquer les photographies de mon enfant (revues, site internet, publications dans la presse écrite, reprise pour les campagnes institutionnelles de l'association...).

Responsabilité civile :

Je certifie avoir souscrit une assurance responsabilité civile chef de famille.

Autorisation de transport :

J'autorise les chefs et cheftaines, responsables dans le mouvement Scouts et Guides de France, à transporter mon enfant (activités dans l'année, week-end, camp d'été ...) pour la bonne pratique des activités du scoutisme.

Engagement des parents :

En inscrivant mon (mes) enfant (s) à l'association des Scouts et Guides de France, je m'engage à prévenir les chefs en cas d'absence de mon enfant à une réunion, faire en sorte que mon enfant participe à l'ensemble des activités proposées en lien avec le projet éducatif du mouvement, et qu'il soit présent à l'ensemble des réunions. Dans la mesure de mes possibilités, je participerai aux réunions parents qui me sont proposées.

Pièces complémentaires à fournir :

- Photocopie de du carnet de santé (vaccination)
- Fiche sanitaire de liaison
- Attestation de sécurité sociale et de mutuelle



Les documents et renseignements demandés sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées uniquement à l'administration de l'association. En application des articles de la loi 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Émargement :

Date : ___ / ___ / _____

Signature du responsable légal :

Les chefs et cheftaines s'engagent à agir en tant que personnes responsables, à veiller au respect de la législation, à assurer la sécurité physique et morale des enfants et à prendre toute décision nécessaire, en en référant aux responsables et en avertissant les familles sans délais.